

## *Intervention du Groupe CGT*

### *sur l'avis relatif au Rapport Déconstruction*

*par Dominique Guillaume, pour Philippe Cordat, excusé.*

Monsieur le Président,

Madame la Conseillère Régionale,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La CGT se félicite que le CESER Centre ait engagé ce travail de rédaction d'un Rapport sur la Déconstruction dans notre région.

Ce rapport ainsi que l'avis répondent à notre demande pour ce qui relève du Secteur Automobile et de la Défense qui malheureusement glisse progressivement dans le commerce des armes.

Pour rappel, à l'initiative de la CGT, 40 000 salariés de la région Centre, s'étaient prononcés en 2003 par cartepétition pour la mise en place d'une Filière Automobile et la création d'une activité régionale de déconstruction pour utiliser la culture automobile et les savoir faire au moment de la destruction programmée et organisée de Matra Automobile, 4<sup>ème</sup> constructeur automobile français, rayé de la carte sur injonction de l'Association Internationale des Constructeurs Automobiles au nom de la course aux profits des dirigeants du Groupe Lagardère.

Toujours pour rappel, parce qu'il faut bien resituer notre travail au cœur du réel régional et de ce qu'expriment les populations au fil du temps dans cette région, les salariés et la CGT des Travailleurs de l'État avaient formulé dans le cadre de la réorganisation des armées, des propositions pour la déconstruction, mais aussi la revalorisation que ce soit, des blindés à la BSMAT de Gien dans le Loiret, du matériel roulant à la BSMAT de Neuvy Pailloux dans l'Indre et la Base Aérienne de Châteaudun dans l'Eure et Loir pour la déconstruction des avions militaires. ).

Cette contribution du CESER Centre, après celle de Champagne Ardennes sur la déconstruction, constitue un solide point d'appui pour poser la responsabilité des grands groupes de l'Automobile, de l'Armement, de l'Electroménager et celle de l'Etat au niveau de la politique industrielle dans notre région et sur l'ensemble des territoires. Une solide contribution pour poser aussi celle des compagnies d'assurance pour ce qui relève des véhicules hors d'usage.

Le rapport pointe les grandes problématiques de la déconstruction en faisant référence à l'obligation décidée

par l'Union Européenne de recycler à 95 % les véhicules d'ici 2015. .

L'expérience pour cette activité nous éclaire sur un fait : quand l'Union Européenne dicte sa loi avec l'aval des gouvernements des pays qui constituent le noyau dur de sa construction en matière de Protection Sociale et de Services Publics au nom de la concurrence libre et non faussée, nombreux sont ceux qui s'activent pour mettre à mal le social, s'attaquer aux salaires, mais quand il s'agit de protéger l'environnement, d'organiser autrement les productions, faire appel à la responsabilité environnementale et sociale des grands groupes, l'engouement est bien moindre.

La réalisation de ce rapport, à l'issue d'échanges contradictoires dans le groupe de travail dans le respect de chacun, prouve si besoin était que pour progresser dans la réflexion, avancer au service de l'intérêt général, il faut en passer par la confrontation des opinions, des points de vue et des expériences, par le débat qui ne peut s'enrichir dans l'apparence d'un consensus mou de façade.

Ce rapport que notre groupe partage ainsi que l'avis prenant en compte de nombreuses observations et remarques de notre organisation apporte un éclairage utile sur des réalités totalement méconnues de la grande majorité des habitants.

Il invite à des changements dans les modes de vie et de consommation et ouvre la réflexion sur une autre organisation des productions et à de profondes transformations dans la gouvernance des entreprises et particulièrement celles des grands groupes.

A l'heure des obsèques du Grenelle de l'Environnement, les défis auxquels nous nous confrontons, posent concrètement pour la déconstruction pour la région Centre comme pour les 21 autres régions de ce pays, la question centrale de la localisation des activités industrielles. Celle de la reconquête de productions et de savoir faire bradés sur l'autel de la rentabilité et la nécessité de donner d'autres moyens à la recherche pour nous permettre de résoudre des obstacles techniques qui empêchent le total recyclage de nombreux composants tels les mousses, les pneus des véhicules, etc....

Le CESER n'a pas la responsabilité de décider, il ne peut que formuler des préconisations, des recommandations,

mais celles-ci ne peuvent entrer dans les faits que si les habitants de la région en ont connaissance.

En l'occurrence, nous voulons pointer quelques aspects qui devraient retenir l'attention de la puissance publique et des populations.

Toutes les régions sont confrontées à la question de la déconstruction, de l'élimination et du recyclage des déchets.

Il est pointé que les démolisseurs doivent recueillir un agrément pour exercer cette activité dans cette jungle organisée des casseurs et entretenue tant par les constructeurs automobile que les assureurs.

Pour avoir la garantie que la déconstruction s'effectue réellement dans les règles de l'art en matière de respect de l'environnement, de la législation sociale, encore faut-il disposer de moyens en personnels en nombre suffisant et formés dans les DRIRE, les Inspections du Travail, les Services Sanitaires, ce qui est loin d'être le cas avec la mise en œuvre de la RGPP.

Toutes les régions, toutes les collectivités sont confrontés au problème du traitement des matériaux produits en fin de vie.

Produits qui sont conçus d'ailleurs pour des durées de vie de plus en plus courtes afin d'entretenir le marché et surtout les gains des actionnaires et dirigeants des groupes.

Un lave linge ou un téléviseur qui étaient conçus pour des durées de vie de plus de 10 ans, ont vu leur durée d'existence ramenée à 5 ou 6 ans et nous n'entrerons pas dans le détail sur le matériel informatique, les téléphones portables...

Nous assistons à une organisation des productions qui n'est pas justifiée seulement par des évolutions technologiques mais plus par la logique de marchandisation et de développement d'une société de consommation artificielle et hors de la réponse aux besoins fondamentaux des populations.

Cette logique transfère les coûts de la déconstruction et du recyclage sur les collectivités alors que la responsabilité des grands groupes est posée pour financer le stock des produits fabriqués sans réflexion sur leur fin de vie.

Stock qu'il faudra bien traiter dans le quart du siècle qui s'ouvre et pour concevoir les nouveaux produits jusqu'à leur transformation totale en fin de vie le plus rapidement possible.

En cela, notre groupe ne se résout à une approche seulement comptable de la déconstruction jugée rentable, seulement à partir de la logique de financiarisation de l'économie.

La philosophie qui consiste à socialiser les pertes et privatiser les profits, est également posée pour la déconstruction, c'est en cela que nous réclamons :

- que les groupes et les assureurs pour ce qui est des VHU, mettent la main au portefeuille,

- que l'Etat assume et prenne ses responsabilités dans le domaine de la déconstruction du matériel militaire en fin de vie qui nous le rappelons, implique un cahier des charges précis impliquant la démilitarisation des véhicules des aéronefs, des munitions dont les stocks sont extrêmement importants dans le périmètre de la Défense Nationale.

La région Centre, par sa position stratégique, les sites protégés dont elle dispose et savoir faire de ses salariés, peut occuper une place centrale dans ce dispositif pour les aéronefs militaires, le matériel roulant des armées, les armes et les munitions.

Concernant les munitions, nous attirons l'attention du CESER sur le fait que la France dispose d'importants stocks entreposés dans des conditions très hasardeuses du point de vue de la sécurité civile, ainsi nous pensons que le positionnement de notre région pour la déconstruction de ces munitions, peut être complémentaire à une maîtrise sur ce type de production mais dans un périmètre clair du point de vue de la maîtrise et responsabilité de la Nation mais en aucun cas pour déconstruire des armes produites à l'extérieur qui présentent d'importants risques.

Enfin, nous réinsistons sur le fait que pour être capable de bien déconstruire, il faut avant tout savoir bien rechercher, concevoir et produire. Disposer des outils de transformation au plus près, ce qui implique de relocaliser des entreprises de traitement et de production des métaux comme l'Acier ou l'Aluminium. De maîtriser des activités de Recherche et de Production qui participent à la souveraineté d'une nation.

De s'appuyer sur des outils tels que Re-source à Romorantin ou le site aéroportuaire de Châteauroux pour la déconstruction des avions civils.

Pour conclure, si la déconstruction en région Centre ne constituera pas à elle seule le levier essentiel pour parvenir à ce que chaque salarié dispose d'une qualification, d'un salaire et d'un travail, elle peut être un plus qui implique l'élévation du niveau et des garanties sociales pour que toutes celles et ceux, travailleurs en bonne santé, travailleurs handicapés, travailleurs en réinsertion, trouvent bien être au travail, intérêt et perspective de déroulement de carrière.

Ces précisions faites, nous voterons l'avis qui nous est proposé.

Dominique Guillaume, pour Philippe Cordat, excusé.